



## **DOCUMENTS DU DOSSIER D'OBTENTION DE LA PRIME DE RENOUVELLEMENT DES TAXIS DE PREMIERE CATEGORIE**

- Demande légalisée d'obtention de la prime de renouvellement des taxis de première catégorie (selon le modèle délivré par le service) ;
- Copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale (CIN) ;
- Copie certifiée conforme de la carte grise au nom de l'exploitant ;
- Copie certifiée conforme du contrat d'exploitation conclu avec le détenteur de la licence ou une déclaration sur l'honneur légalisée attestant l'exploitation personnelle du taxi en cas de demande déposée par le détenteur de la licence (Selon le modèle délivré par le service) ;
- Copie certifiée conforme de l'Agrément ;
- Document administratif justifiant l'exploitation de l'ancien véhicule en tant que taxi durant une durée minimale de 3 années à la date du dépôt de la demande "copie du livret" ;
- Facture pro-forma délivrée par un concessionnaire agréé concernant le nouveau véhicule destiné à être exploité en tant que taxi précisant la marque, modèle, type et nombre de places du nouveau véhicule.

### **Observation :**

- 1- Procuration enregistrée et conservée.
- 2- Certificat de vie du demandeur.